

Assistance publique – Hôpitaux de Marseille – Hôpital Nord Pôle activité médicale : PMAD-ML (I I) Psychiatrie, Médecine, Addictologie en Détention – Médecine Légale Secteur : UHSA de Marseille	
Poste Praticien Hospitalier Temps Plein à pourvoir à compter du 1^{er} mai 2020	

Médecin chef du pôle : Docteur Catherine PAULET

Médecin coordonnateur de l'UHSA : Docteur Pascale GIRAVALLI

Directrice des affaires médicales : Mme Manuela KLAPOUSZCZAK

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

L'unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) de Marseille est une structure de soins du Secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire I3POI. Elle fait partie de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille, 3^{ème} Centre Hospitalier Universitaire de France et dépend de l'Hôpital Nord, un des 4 sites de l'APHM.

Elle accueille en hospitalisation psychiatrique à temps complet, avec et sans consentement, des personnes détenues hommes, femmes, mineur(e)s.

Il s'agit d'une unité hospitalière sécurisée en périphérie par l'administration pénitentiaire, qui comprend 60 lits répartis en trois unités de 20 lits avec 2 chambres d'isolement par unité.

L'UHSA a une vocation interrégionale PACA et Corse, ce qui implique une coordination avec l'ensemble des unités sanitaires des 16 établissements pénitentiaires desservis, ainsi qu'avec les services médico-psychologiques régionaux (SMPR) de Marseille et Nice.

Les admissions se font sur indication médicale circonstanciée et les hospitalisations sont programmées. Les indications d'hospitalisation sont les décompensations psychiatriques, l'approfondissement du diagnostic et du traitement, les hospitalisations séquentielles et la préparation des relais de soins.

Actuellement deux unités sont en fonctionnement et la troisième doit ouvrir prochainement. L'équipe médicale est constituée de 6 psychiatres (2 par unité) et d'un psychiatre coordonnateur de la structure. C'est une équipe jeune, dynamique, conviviale et très engagée sur la question clinique, soucieuse à la fois des patients et du collectif soignant.

Le service développe également des activités cliniques de consultations (établissement pénitentiaire pour mineurs, unité hospitalière interrégionale sécurisée...) et d'enseignement

et de formation, à la fois à la faculté de médecine de Marseille, auprès du service de formation des personnels de l'APHM, à la faculté de droit d'Aix en Provence, dans les écoles d'ergothérapie et de psychomotricité de Marseille.

POSTE A POURVOIR

Poste de praticien hospitalier à temps plein

Conditions requises :

- doctorat en médecine et spécialité de psychiatrie
- inscription au conseil départemental (13) de l'ordre des médecins

Type d'exercice :

- co-responsabilité d'une unité d'hospitalisation de 20 lits
- possibilité d'une activité de consultations et/ou d'enseignement
- participation aux astreintes opérationnelles seniorisant l'interne de garde intervenant à l'UHSA dans le cadre de la continuité des soins
- participation, sur la base du volontariat, aux gardes senior de spécialité aux urgences de l'APHM

Conditions salariales à l'embauche : praticien contractuel 4^{ème} échelon.

Contact : pascale.giravalli@ap-hm.fr / 0607372259/0413429140